

FEUX D'ARTIFICES
1^{ER} AOÛT 2010

Conseils et responsabilités

Attention, lors de la manipulation de feux d'artifice, de ne pas porter de vêtements en fibres synthétiques !

Prenez une distance suffisante sitôt allumé, car un feu d'artifice peut être défectueux et exploser avant de partir.

Il est interdit de trafiquer ou de modifier les fusées qui risqueraient de les dévier de leur trajectoire.

Dans tous les cas, il est interdit de tirer des fusées à partir de bouteilles : celles-ci peuvent se coucher lors du départ.

Les enfants tireront leurs feux accompagnés d'une personne adulte.

Zone de tir public

La commune de Meyrin a aménagé une zone de tir pour le public.

Cette zone est surveillée en permanence par le service du feu.

Les sapeurs-pompiers sont mis à votre disposition pour vous permettre de tirer vos feux avec un maximum de sécurité, mais ne sont en aucun cas responsables de vos engins pyrotechniques, de leur utilisation et des conséquences induites par leur emploi.

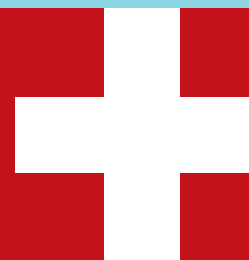
Responsabilité

La Commune décline donc toute responsabilité quant aux tirs effectués et de leurs conséquences et rappelle que les parents ont l'entière responsabilité de leurs enfants.

Que ces recommandations de sécurité vous permettent de passer une belle fête nationale sans soucis.

Le service du feu de la commune de Meyrin

Les tirs de fusées et autres seront interrompus durant la partie officielle.



fête nationale

Meyrin

Dimanche 1^{er} août 2010

Campagne Charnaux
parc de l'école de Meyrin-Village

Programme

18h Accueil en musique par la Fanfare Popiché

Un joyeux mélange festif et décalé : swing, ska, rumba

Dès 18h30 Repas populaire

Vente de pots avec distribution gratuite de la soupe

Stands tenus par les associations communales

19h Partie officielle

Cors des Alpes

Lecture du pacte du 1^{er} août 1291 par Monsieur Laurent Tremblet,

Président du Conseil municipal

Prière patriotique

Message de Madame la Maire Monique Boget

Hymne national suisse chanté par la soprano **Marie-Camille Vaquié** et la population

Musique Municipale de Meyrin

Apéritif populaire

20h

Sonnerie des cloches du pays

Cors des Alpes

Les Canettes Blues Band, répertoire varié entre blues et R&B

21h30

Cortège aux lampions accompagné de la Fanfare Popiché et des sapeurs-pompiers,

des autorités communales, et les enfants

Itinéraire : *rue de la Golette, avenue de Vaudagne, rue de la Prulay,*

promenade du Bois-Clair, rue de la Golette

22h

Feux d'artifice et feu de joie

22h20

Le bal des Acolytes : de Brel à Mano Solo, ils feront danser et rêver sur de grands classiques de la chanson française

Service sanitaire assuré par les samaritains

Consigne pour les bouteilles

Prière patriotique

1. Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime,
Celui que j'aimerai toujours,
Celui que j'aimerai quand même.

2. Je l'aime pour ses frais vallons
Et j'aime d'un amour intime,
La cime blanche de ses monts,
Où plane l'aigle au vol sublime.

Refrain

Tu m'as dit d'aimer, j'obéis,
Mon Dieu, protège mon pays !

Hymne national suisse

Français

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Refrain

Au ciel montent plus joyeux,
Au ciel montent plus joyeux,
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Allemand

Trittst im Morgenrot daher,
Seh'ich dich im Strahlenmeer,
Dich, du Hoherhabener, Herrlicher !
Wenn der Alpenfirn sich rötet,
Betet, freie Schweizer, betet !
Eure fromme Seele ahnt
Gott im hehren Vaterland,
Gott, den Herrn, im hehren Vaterland.

Italien

Quando bionda aurora il mattin c'indora
l'alma mia t'adora re del ciel!
Quando l'alpe già rosseggia
a pregare allor t'atpeggia;
in favor del patrio suol,
cittadino Dio lo vuol

Vous êtes vivement encouragé(e)s à rejoindre le site de la fête par les cheminements piétonniers ou par les transports publics.
Tram : 14, 16, arrêt Vaudagne. Bus : 56, arrêt Meyrin Village